

Intermittents et précaires : construisons la mobilisation !

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

1500 personnes se sont réunies en Assemblée Générale au Théâtre de la Colline, à Paris, le lundi 4 avril dernier.

Plus de 40 autres rassemblements se sont tenus partout en France.

À Dijon, à une semaine d'intervalle, nous sommes passés d'une quinzaine de personnes à 90 mobilisés.

Une Coordination Nationale des Intermittents et Précaires de combat se déroulera ce week-end du 15 au 17 avril à Strasbourg

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LUTTE de la CIP Bourgogne
LUNDI 18 AVRIL 2016 de 16H à 18H
Salle Jacques Fornier (CDN Dijon-Bourgogne)
30 rue d'Ahuy 21000 DIJON

ACTIONS

À Paris, une action d'occupation de la toute nouvelle Maison des Pratiques Artistiques Amateurs a réuni des intermittents, des précaires et des étudiants, jeudi 7 avril, à l'appel de la CGT Spectacle et de la Coordination des Intermittents et Précaires (CIP).

Depuis mardi 12 avril, une occupation se déroule à Montpellier : http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=8106

Et ce matin du jeudi 14 avril, la présentation officielle du prochain Festival de Cannes ne s'est pas déroulée "normalement" :

http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=8108

Quant aux jeunes, tout le monde est en train de comprendre qu'ils ne sont pas en reste : http://www.cip-idf.org/article.php3?id_article=8109

La mobilisation, c'est parti !

NOS ÉTATS D'URGENCE

Les négociations UNÉDIC concernant l'assurance chômage sont en cours. Actuellement, 57% des chômeur.se.s ne peuvent prétendre à aucune allocation chômage. Mais, ce sale constat ne contente encore ni le MEDEF ni le gouvernement "socialiste" ! Ces rapaces prévoient encore 800 millions d'économies sur le dos des chômeur.se.s, alors que, dans le même temps, le projet de "Loi Travail" poursuit l'objectif -entres autres aberrations- de faciliter les licenciements.

Et, à propos des annexes 8 et 10, dans une lettre de cadrage rendue publique le 24 mars dernier, le MEDEF impose 185 millions d'euros d'économie pour la seule année à venir + 400 millions d'euros à l'horizon 2020, ainsi que la mise à contribution de l'État dans le financement du régime !

Encore plus violente qu'en 2014, cette attaque vise clairement à la disparition des annexes spécifiques des intermittents du spectacle. Et le financement de ces économies par l'État (*solution prônée par le MEDEF et par la CFDT, avec l'accord tacite de Manuel Valls*) conduirait à les sortir de la solidarité interprofessionnelle et à en faire une caisse autonome, dépendante des politiques publiques.

Une partie des employeurs du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de la prestation technique, représentés par la FESAC, vient de sortir du bois lors de la dernière séance de négociation, en proposant un durcissement des conditions d'ouverture de droits des techniciens à l'annexe 8.

Le projet de loi LCAP (*Liberté de Création Architecture et Patrimoine*), qui sera présenté en deuxième lecture au Sénat en mai prochain, prévoit la mise en pièce de la présomption de salariat. En clair, sous prétexte de valoriser les activités amateurs, elle autorise et promeut le travail gratuit dans des spectacles professionnels.

L'article 52 de la "Loi Travail" permet à Pôle Emploi de ne pas reconnaître, pour l'ouverture ou pour le renouvellement des droits, les déclarations tardives effectuées par les demandeurs d'emploi.

Le MEDEF prend pour cibles les intermittents (*pourtant peu nombreux*) et les intérimaires (*pourtant si précaires*) par idéologie. En effet, il refuse à tout crin que leurs régimes (*articulant une flexibilité imposée à une sécurité protectrice*) puissent servir de modèle aux autres travailleurs : il s'agit d'empêcher à tout prix les précaires de réclamer des droits sociaux en échange de l'hyper-flexibilité. Défendre les régimes d'indemnisation qui assurent une continuité de revenu face à la discontinuité de l'emploi, c'est défendre l'ensemble des salariés.

CE QUE NOUS DÉFENDONS, NOUS LE DÉFENDONS POUR TOUS !

Dans un contexte de mobilisation générale contre la "Loi Travail", intermittents et précaires doivent rentrer dans la bataille !

Jeunes et travailleurs se rassemblent et le mouvement se développe : construisons la convergence des luttes !

Pour maintenir le souffle de cette mobilisation et avoir une chance de gagner, battons le rappel et construisons l'offensive !

Calendrier prévisionnel (à noter dans vos agendas, please)

JOURNÉE DE MOBILISATION "ON BLOQUE TOUT" : mercredi 20 avril (infos et rendez-vous à venir)

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION : lundi 25 avril (infos et rendez-vous à venir)